

Une Convention Citoyenne à Correns pour construire ensemble l'avenir du village.

La commune de Correns engage une Convention Citoyenne Locale. Ce dispositif démocratique, innovant, permettra aux habitantes et habitants, tiré.es au sort pour représenter la diversité de la commune de travailler ensemble sur des sujets importants pour l'avenir du village dès 2026. Vous pouvez, d'ores et déjà donner votre contribution et aider à préparer le projet !

De quoi sagit-il ?

Une convention citoyenne locale est un dispositif qui permet aux citoyens et aux citoyennes de participer à la construction des politiques de leur territoire selon le processus suivant :

1. Un groupe de personnes représentatives de la diversité du village est tiré au sort pour travailler sur un sujet donné.
2. Ce groupe dispose de temps et de ressources pour s'informer sur le sujet, débattre et délibérer.
3. Il formule ensuite des recommandations concrètes à destination des élu-es.
4. Un suivi et une redevabilité sont assurés : les décisions prises et les engagements sont rendus publics.
5. L'ensemble du village est associé à la réflexion, même en dehors du groupe tiré au sort.

À Correns, l'objectif de cette expérience sera de contribuer à construire ensemble un village résilient, respectueux du vivant, favorisant une économie durable, une justice sociale et une participation de toutes et tous. Mais le thème précis de cette première expérience n'est pas encore défini avec précision. Vous pouvez faire vos propositions dans ce sens auprès de la garante indépendante severine.cachod@garant-cndp.fr

Pourquoi c'est important ?

Une Convention Citoyenne :

- Renforce la démocratie et la confiance entre citoyens et élus.
- Favorise une vision à long terme.
- Permet d'utiliser l'intelligence collective et d'inclure toutes les voix.
- Crée du lien social et lutte contre les divisions.

Un projet qui prend du temps

La commune de Correns s'intéresse aux outils de participation citoyenne depuis longtemps, pour coconstruire un village qui ressemble à ses habitants et habitantes, et qui les rassemble en leur permettant de s'impliquer. Mais un tel projet ne s'invente pas : si on veut dépasser le simple effet d'annonce, il demande du temps, des compétences, des ressources et un ancrage territorial.

Dans cette perspective, dès 2022, la présentation de résultats d'une étude (1) auprès de la jeunesse de la Provence Verte a retenu l'intérêt de Mme le maire de la commune de Correns : les conventions citoyennes locales y étaient présentées comme un moyen de renouer le lien entre la jeunesse et les élu.es du territoire. Un premier échange officiel entre les auteurs de cette étude et des élu.es a eu lieu le 7 décembre 2023 afin d'étudier la faisabilité de construire un projet de convention citoyenne sur Correns.

Le 20 avril 2024, une seconde rencontre a permis d'entériner l'idée d'une formation de l'équipe municipale sur les outils participatifs délibératifs. Cette formation d'une demi-journée a eu lieu le 11 mai. Elle a été dispensée par Pascal Mayol (ancien directeur d'Ecoscience Provence, membre du Conseil Economique Social et Environnemental).

Les 4 et 18 juin 2024, des échanges sur le projet ont eu lieu en réunion d'élus, une intervention de Pascal Mayol auprès du conseil municipal a été actée et a eu lieu le 25 juin 2024. Objectif : permettre aux élu.es de faire un choix éclairé quant à la décision de lancer un projet de convention citoyenne sur Correns.

Dès septembre 2024, des échanges ont eu lieu avec la CNDP (Commission nationale du Débat Public) dans l'objectif de solliciter la commission pour bénéficier d'une garante et d'une mission d'accompagnement permettant d'assurer l'indépendance, la transparence et la bonne tenue du dispositif. Une demande officielle a été déposée le 19 novembre. La CNDP a validé sa participation, en la personne de Séverine Cachod, le 4 décembre 2024.

En octobre 2024, une étude de faisabilité, abordant les aspects juridiques et éthiques, a permis à la commune de faire le choix de ne lancer le projet de tirage au sort et de délibération des citoyennes qu'après les prochaines élections municipales, en 2026. Ce choix de calendrier doit en particulier permettre à la prochaine équipe municipale de disposer de suffisamment de temps pour mettre en œuvre les préconisations des citoyens et citoyennes.

Le 8 avril 2025, le conseil municipal a voté à l'unanimité le projet ainsi qu'une demande de financement auprès du programme Leader (2) pour mener à bien le projet. Le dossier Leader a été constitué en mai 2025.

Actuellement, la garante de la CNDP recense les souhaits des Corrensois et Corrensoises pour faire des préconisations visant à engager une convention citoyenne en phase avec les aspirations et attentes locales (voir paragraphes suivants). Sur ces bases, la Convention Citoyenne a proprement parlé sera lancée en 2026.

2022

Suivi étude Collectif NOUS :
Préconise la mise en œuvre
de Conventions Citoyennes
en Provence Verte

2025

Approbation par
Conseil Municipal

Dépôt dossier
subvention
Leader

Mission CNDP
(recueil des
besoins)

2023

Evaluation de la faisabilité sur Correns

2026

Lancement officiel de la Convention
Citoyenne Locale

2024

Formation
des élu.es

Echanges en
conseils
municipaux

Convention
CNDP

Définition
calendrier

(1) Provence Verte : Comment construire un territoire résilient avec la jeunesse ? Collectif NOUS Ed., 162 p. Lien vers l'étude : <https://valise.chapril.org/s/8e3Ey8XWdk3LFjA>

(2) LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) en Provence Verte Verdon Sainte-Baume est un programme européen de développement rural qui vise à soutenir le développement de son territoire. (Lien : <https://www.paysprovenceverteverdon.fr/programme-leader/>)



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTÉ D'AZUR



Qui est la CNDP et quel est le rôle de la garante ?

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) est une autorité administrative indépendante qui veille à ce que les grands projets et débats publics se déroulent dans des conditions transparentes, équilibrées et équitables.

Pour la Convention Citoyenne Locale de Correns, la CNDP a nommé une garante :

- Son rôle est d'assurer que le processus est neutre, impartial et transparent ;
- Elle veille à ce que toutes les opinions puissent s'exprimer librement, sans censure ni pression ;
- Elle garantit que l'information donnée aux participants est complète, fiable et pluraliste ;
- Elle assure un suivi du respect des engagements pris par la commune à l'issue de la Convention.

À Correns, la garante est Séverine Cachod.

Vous pouvez la rencontrer ou la contacter pour :

- Partager vos préoccupations ou envies pour l'organisation de cette convention, pour le village ;
- Suggérer des thématiques à aborder ;
- Connaître le fonctionnement de la Convention Citoyenne.



Comment participer dès maintenant ?

 Cahiers d'expression à votre disposition à la mairie et au bar le Petit Corrensois.

 Contact direct avec la garante pour organiser un échange de vive voix.
severine.cachod@garant-cndp.fr

En participant, vous contribuez à façonner un avenir commun pour Correns.

Votre avis compte, votre avis a un impact !

Partenaire opérationnel

L'association *Elan Démocratique* constitue la cheville ouvrière du projet de Convention Citoyenne et Pascal Mayol en sera le coordinateur. *Elan Démocratique* a pour objet d'expérimenter les initiatives visant à renforcer la démocratie locale en favorisant la participation active des citoyennes et citoyens à la vie publique, au débat démocratique et à la co-construction des politiques publiques. Elle mettra en œuvre des outils d'intelligence collective pour conduire la convention citoyenne de Correns, en s'appuyant sur des ressources humaines locales expérimentées, et en particulier Endraia, Fréquence Commune, Ornella Farges et Delphine Frioux.

